sion de se produire à la tribune et de faire valoir ses qualités.

Mais que voulez-vous, sa réputation d'orateur est surfaite, et depuis son *grrrand discours de circonstance* sur les oubliettes du Houtmont, il a prudemment déserté le chemin de la tribune. Chaque fois de reste qu'il a eu la velléité de se lever, ses collègues s'apprêtaient à fuir, car ils se rappelaient les baillements formidables qu'il avait provoqués pendant quatre heures, lors de cette séance mémorable.

Il se contente de voter avec les Bloquards et il n'a pas le courage d'expliquer son vote.

Les Jobards

A la suite des élections municipales d'Armentières où tous les socialistes ont voté au second tour pour la liste radicale, les journaux socialistes et radicaux de la région, notamment *Le Progrès* et *Le Réveil*, se sont livrés à des commentaires qui ne sont pas sans inspirer un profond écœurement. C'est l'éternelle histoire du dupeur et du dupé.

Au moment des élections, radicaux et socialistes font mouvoir leurs troupes, et enregistrent le nombre de leurs partisans, mais arrive le scrutin de ballottage, les socialistes ces bons apôtres, abandonnent la lutte et engagent leurs amis à reporter leur suffrages sur la liste radicale. C'est ainsi que le parti radical, tout en ne comptant pas la majorité des électeurs, profite de la naïveté des jobards socialistes pour arriver au pouvoir.

A chaque élection les socialistes reconnaissent, il est vrai, qu'ils sont dupes, et l's manifestent même leur mécontentement en plaintes amères contre ce qu'ils appellent l'accaparement du radicalisme, mais ces plaintes restent sans effets.

S'ils espèrent que les radicaux useront à leur égard de bons procédés, ils se mettent singulièrement le doigt dans l'œil, car ils sont et passeront toujours à leurs yeux pour des gogos. Ce qui s'est passé aux élections dernières se représentera à l'avenir, non seulement à Armentières, mais à Tourcoing et ailleurs.

A Tourcoing, il y a douze ans que les socialistes sont les artisans de la fortune politique de Monsieur Dron, il y douze ans qu'ils lui font la courte échelle pour lui permettre de se hisser au pouvoir, et qu'ont ils reçu en retour? sinon des promesses et des fourbes. Nul mieux que nous n'a vu d'aussi près les compromissions honteuses entre chefs radicaux et socialistes. Quand ces gens là s'injuriaient, et en venaient aux mains au cours de la période électorale, ils opéraient pour la galerie, mais au fond ils s'entendaient comme larrons en foire. C'est à se demander s'ils ne mangeaient pas au même ratelier. Ce manège se renouvellera en 1906. Des élections Sénatoriales auront lieu au mois de Janvier, et des élections législatives au mois de Mai. Eh bien ! à quelques mois d'intervalle, les socialistes seront roulés deux fois par les radicaux, et ceux-ci se moqueront de leurs inutiles protestations quelques bruyantes qu'elles soient.

Pauvres jobards ! quel triste rôle vous jouez !

Vous n'êtes rien, et cependant c'est par vous que Dron et ses semblables tiennent leur mandat. Si encore ils songeaient à vous, s'ils prenaient en mains certaines de vos revendications dont nous reconnaissons la légitimité, nous comprendrions à la rigueur que vous leur fassiez crédit de vos suffrages, mais à franchement parler, nous cherchons en vain ce que Monsieur Dron a fait pour mériter votre confiance.

La question des retraites ouvrières a été posée au parlement, cette question est d'une importance capitale pour les travailleurs, aussi, est-il nécessaire de rappeler que M. Dron a voté contre le projet qui a été présenté. Nous admettons que ce projet de résolution pouvait ne pas être parfait, mais il était du devoir de nos législateurs de l'améliorer s'il y avait lieu.

M. Dron a voté systématiquement contre la prise en considération de ce projet, et il a préféré, pour obéir à son sectarisme, expulser les religieuses garde-malades et autres qui étaient, personne n'en doute, les servantes des ouvriers. Au lieu de s'intéresser aux Travailleurs, il a pourchassé les admirables filles qui se dévouent pour eux et à ce titre il mériterait la désapprobation de ceux qui se disent socialistes sincères.

Triste !!!!

Que de fois l'*Innommable* de la rue Verte n'a-t-il pas insinué que les patrons tourquennois faisaient une sélection parmi les ouvriers qui sollicitaient du travail à la porte de leurs Usines, et donnaient la préférence à ceux qui présentaient une lettre signé d'un curé quelconque ou d'une association politique.

Ceux qui nous lisent chaque semaine, savent avec quelle indignation nous avons protesté contre ce mensonge, et à ce sujet nous avons été amenés malgré nous, à constater que dans certaines usines appartenant à nos amis, ce sont nos adversaires politiques qui ont la charge délicate d'embaucher les ouvriers. Il va sans dire qu'ils avantagent les leurs et sur ce point ils donnent une leçon aux nôtres qui, sous un prétexte futile n'agissent pas de la même façon. Nous sommes allés même plus loin, trop loin pour quelques timorés, car nous avons ajouté qu'un patron était libre d'accepter dans son usine qui il voulait, et qu'il avait intérêt à occuper de préférence ceux qui partageaient ses opinions politiques ou qui tout au moins ne les combattaient pas.

Oui nous sommes allés jusque-là, et nous ne retirons rien de ce que nous avons écrit. Un patron travaille avec ses ressources personnelles et il n'a pas de compte à rendre sur la façon dont il embauche ses ouvriers et employés

Il n'en est pas de même du Maire d'une Ville qui administrant les biens communaux doit à chacun de ses administrés une égale bienveillance. Quand il s'agit de distribuer des secours aux indigents, ou de pourvoir à une vacance d'emploi, il ne doit pas tenir compte des opinions politiques des postulants. Les choses se passent-elles ainsi dans notre bonne ville de Tourcoing? Evidemment non!

Nous connaissons d'honnêtes ouvriers, ayant à leur charge une nombreuse famille à qui le bureau de bienfaisance refuse quelques pains, alors qu'il prodigue pain, bon de viande et de charbon, à des personnes dont les enfants travaillent et gagnent un salaire suffisant.

Si nous revenons souvent sur ce sujet c'est que nous voyons dans les actes du Maire et des adjoints des abus scandaleux, qui, ailleurs qu'à Tourcoing, soulèveraient l'indignation publique.

Pour confirmer ce que nous avons dit précédemment, on nous signale un fait qui vient de se passer il y a quelques jours seulement, et que nous livrons aux méditations de nos amis qui collaborent loyalement à une œuvre de bienfaisance patronée par M. le Maire. S'ils ne veulent pas être des gogos il leur appartient d'intervenir pour faire cesser ce favoritisme éhontée!

Or donc un ouvrier se présentait à la Mairie au bureau de l'exposition et demandait du travail. Comme il était poliment éconduit par l'employé chargé de ce service, il objecta qu'il était envoyé par *Monsieu Flament*. A ce nom magique, l'employé prit un air des plus aimables, et revenant sur sa dernière réponse, il s'empressa d'inscrire la demande sous la mention : « *recommandé par M. Flament* ».

Voilà leurs procédés ! et ce sont ces gens là qui essaieraient de jeter le discrédit sur les patrons tourquennois, sous le prétexte mensonger que ceux-ci boycottent les ouvriers qui ne partagent pas leurs opinions!

Avouez que c'est le comble de l'hypocrisie! Nous sommes portés à croire que cet odieux mensonge ne sert qu'à cacher leurs propres agissements.

Il est donc bien entendu que les ouvriers qui voudront travailler dans les chantiers de l'exposition devront être recommandés par un *Flament* quelconque.

Triste !!!!

Domestique et Servantes

Dans notre dernier numéro, nous avons rendu compte de la séance de clôture des cours et leçons professées pendant 1901-1905 sur les secours à donner aux malades.

Le fameux docteur qui préside aux destinées de la ville de Tourcoing, présidait aussi cette cérémonie touchante, en présence d'auditeurs et d'auditrices, en partie obligées bien à contre-cœur de « faire la salle ».

Le docteur-maire, n'était pas là pour faire un discours, oh non... il n'en sait plus faire depuis 1898, date mémorable qui nous met en mémoire ses ridicules accusations contre les oubliettes des Jésuites de Mouvaux.

N'ayant pu commencer ces cours, a-t-il dit... il a tenu à en terminer la série. Nous aurions voulu lui voir faire le cours des cataplasmes.. sans les brûler.... ?

Il a passé en revue les six mois de leçons et examiné les.. matières.,. enseignées... et le profit qu'on peut en tirer....

Mais il a omis de nous dire comment l'idée lui est venue de la création de ces « leçons pour soins à donner aux malades ».

Et quoiqu'il soit un savant éminent, il le croit du moins, nous disons nous, sans cependant vouloir le disqualifier, que cette idée n'est pas de lui...

Non cela ne lui est pas venu tout seul... Oh non...

N'allez pas croire non plus que c'est par amour du peuple qui souffre ou par philanthropie qu'il a agi de la sorte?... non encore et mille fois non....

Il a tout simplement agit par ordre... et en plat valet il a obéi...

Et qui lui a donné cette ordre ??

La Franc-Maçonnerie, dont il est un des domestiques des mieux dressés et des plus obéissants.

Et nous allons le prouver...

Au cours du grand convent de 1903, tenu au Grand Orient, rue Cadet, à Paris, dans la séance du 22 septembre, les vœux suivants ont été adoptés :

1· Vœux relatifs à la séparation des Eglises et de l'Etat

2· A la dénonciation du Concordat.

3· A la création des écoles d'infirmiers et infirmières laïques, et une série d'autres vœux attentatoires à la liberté individuelle de fonctionnaires mettant leurs enfants dans les écoles libres.

Les deux premiers vœux ont actuellement leur répercussion bien triste hélas! à la Chambre des députés.

Quant au 3· dont nous nous occupons, les habitants de Tourcoing ont pu constater que quelques mois après ce convent, et alors que l'ordre en avait été donné à notre citoyen-maire, ces cours furent ouverts en notre ville, et en docteur politicien qui s'y entend... oh combien... à dorer les pilules... en novembre 1903, il a appelé tout simplement par voie d'affiches... les personnes de bonne... très bonne volonté,(pas obligées..) de suivre les « Leçons pour premiers soins à donner aux malades ».

Les cours d'infirmiers et infirmières laïques étaient crées... le domestique avait obéi à l'ordre donné.

Bien surprises seraient ces bonnes femmes si on leur disait qu'elles sont des « servantes maçonniques » appelées à remplacer les Religieuses qui soignent depuis si longtemps, et avec un dévouement sans bornes les malades de nos hôpitaux.

Vouloir instruire, ainsi que le dit justement un de nos confrères, est bon et louable mais agir hypocritement c'est vilain !!

Ces cours auraient été délaissées si l'on n'avait donné l'ordre de les suivre...

« Il faut que les instituteurs nous prêtent « leurs concours, a dit le président député-maire... et ces dames ont suivi les cours bien malgré elles, nous en sommes persuadés Elles doivent obéir, elles aussi, les pôvres !!

Donc, domestique, esclave, valet servile des loges, tel est le député-maire de Tourcoing.

Il obéit au doigt et à l'œil aux ordres de la franc-maçonnerie.

Tourquennois, vous vous en souviendrez aux élections prochaines ???

Vous tiendrez à honneur d'avoir un représentant qui ne soit pas l'exécuteur des basses œuvres des francs-mourlards.

Combes a dit : patience, nous avons fondé dans les hôpitaux des cours de gardes-malades, nous pourrons nous passer à bref délai des religieuses?...

Vous répondrez : nous avons patienté longtemps aussi, mais maintenant, arrière les cosmopolites! arrière les francs-mouchards! et les faux-libéraux!

Cabaretier-Zingueur

Un certain jour de la semaine dernière, notre Directeur, mis en gaieté par le succès qu'obtenait le *Courrier de Tourcoing* auprès des différents services municipaux, donna congé à tout le personnel, non sans recommander de ne pas en abuser. Cette recommandation était superflue, car nos rédacteurs sont à ce point dévoués à notre cause que, même hors de la salle de rédaction, tous leurs instants sont consacrés à noter les nouvelles que le hazard ou un correspondant aimable leur apportent. Profitant donc de la permission qui leur était octroyée, ils se dirigèrent, canne en mains, vers la ferme de la Bourgogne.

Ils contemplèrent longuement cet établissement élevé à grands frais avec les deniers des contribuables, et poussés par une curiosité bien légitime, ils étudièrent les moyens de pénétrer dans cette ferme *dite modèle* suivant les uns, et où l'anarchie et le désordre règnent en maître suivant les autres.

C'est en vain qu'ils mirent leurs méninges à la torture, ils ne trouvèrent pas le mot de passe qui devait leur permettre d'entrer. Ils se disposaient donc à rebrousser chemin, quand l'un d'eux, notre secrétaire de rédaction, croyons-nous, aperçut Delphin Dumortier qui, tout comme un chat de gouttière, déambulait dans la corniche du bâtiment. Qu'y faisait-il ?

Avait-il enlevé le zinc de son comptoir pour le poser dans les nochères?

Rassurez-vous, braves gens qui êtes obligés de passer par son comptoir pour toucher ce qui vous est dû par la société de secours, ou pour recevoir un simple bon pharmaceutique, Delphin, le grand Delphin! reste toujours mastroquet, et à l'occasion il pourra encore choquer son verre contre le vôtre.

Ce qui motivait sa présence dans la nochère de la ferme de la Bourgogne, c'est que méfiant par nature, il voulait contrôler le travail exécuté par le zingueur et s'assurer de visu que le zinc avait bien les dimensions et l'épaisseur prescrits par le cahier des charges.

N'est-il pas vrai qu'avec des conseillers de ce calibre nos finances sont bien administrées.

Puisque cet ingénieux Delphin a des aptitudes spéciales pour le bâtiment, qu'il nous permette d'espérer qu'il fera bonne garde quand Monsieur le Maire jugera à propos de faire placer l'**escalier d'honneur** de la Mairie.

Ne pourrait-il dès maintenant faire des démarches auprès de M. Dron et s'informer de l'époque probable à laquelle les travaux commenceront.

Pour sa gouverne, nous lui rappelons que *cent deux mille francs* ont déjà été payés pour cet objet, et par conséquent l'achèvement de cette *merveille* doit être proche.

Une bonne Poire !

Monsieur l'adjoint Lecomte n'est pas précisément un modèle d'exactitude, car il lui arrive souvent de faire attendre ceux qui réclament son intervention administrative. A ce sujet nous nous faisons l'écho des plaintes formulées par un de nos amis qui assistait dans les premiers jours de la semaine à la noce d'un de ses proches. C'était le lundi 29 courant pour préciser.

Monsieur l'adjoint Lecomte avait fixé lui même l'heure à laquelle il se rendrait à la Mairie, soit à dix heures et demie, et les personnes de la noce, soucieuses d'éviter tout retard, se trouvèrent à l'heure exacte à la Mairie. Ils attendirent trois longs quarts d'heure l'arrivée de Monsieur l'adjoint, et quand enfin celui-ci parut, il ne sembla pas se rendre compte de l'impatience que son retard avait provoquée. Il n'eut pas un mot d'excuse et c'est d'un air moitié bourru moitié insouciant qu'il procéda aux formalités du mariage.

Nous n'avons pas à examiner si Monsieur l'adjoint est ou non surchargé de besogne, c'est affaire à lui et à lui seul, et s'il est réellement impuissant à remplir convenablement les charges qu'il a acceptées, qui l'empêche de laisser à d'autres une partie de sa besogne?

C'est Monsieur Dron qui est Maire de la Ville, c'est Monsieur Dron qui palpe les 3 500 francs d'indemnité alloués par la Ville et c'est Monsieur Lecomte son adjoint, qui remplit ses fonctions de Maire. Avouez que Monsieur l'adjoint a une bonne... *poire* à moins que, la chose est cependant douteuse, il ne participe à l'indemnité......

COMMUNICATIONS

Mademoiselle Vermeesch, élève du pensionnat Notre-Dame, rue de Wailly, vient de subir brillamment et avec succès à Paris, les examens pour le brevet simple.

Nos félicitations aux dévouées institutrices.

Union Sociale et Patriotique

Convocations

Réunions mensuelles des adhérents :

Samedi 3 Juin, à huit heures du soir, au *Vert Baudet*, rue de Paris.

Dimanche 4 Juin, à quatre heures du soir, au *Petit Barbier*, rue Achille-Testelin, 284.

— A cinq heures, à l'*Hotel des Sapeurs-Pompiers*, rue de la Croix-Rouge, 270.

Menus Faits de la Semaine

ACCIDENTS. — Une ouvrière bacleuse de la filature de M. Masurel-Leclercq, rue du Collecteur, Marie Delémoire, 15 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, était occupée à mettre une mèche dans un métier, quand elle a eu la main gauche prise dans un peigne du bobinoir. L'index, le majeur et l'annulaire ont été labourés profondément par les dents du peigne et les autres doigts légèrement égratignés.

La blessée a reçu des soins de M. le docteur Debuchy qui lui a ordonné un repos de trois semaines.

— Dimanche vers deux heures et demie, Mme Pharailde Decarne, 33 ans, ménagère, 61, rue de l'Ermitage, voulait rallumer son poêle, la cheminée ne tirant que lentement, Mme Decarne prit un bidon de pétrole et versa du liquide dans le foyer. Une longue flamme s'éleva aussitôt, gagna le bidon de pétrole et provoqua une explosion. Le liquide enflammé se répandit sur les vêtements de la malheureuse qui prit la fuite en poussant des cris.

Deux voisines, Mmes Debezin et Wartine étaient accourues.

Sans perdre leur sang-froid, elles saisirent des wassingues qui trempaient dans un baquet d'eau et entourèrent la malheureuse qui put ainsi être sauvée.

M. le docteur Hennart est venu donner des soins à Mme Decarne. Il a constaté sur tout le corps des brûlures superficielles très graves; il a ordonné son transfert à l'hôpital.

— Un manœuvre de maçon, M. Henri Prévot, travaillant aux chantiers de la Bourgogne, pour le compte de M. Masquiller, entrepreneur, était occupé à descendre dans les fondations d'un des bâtiments, un bac de mortier. Soudain, il glissa de l'échelle sur laquelle il se trouvait et tomba d'une hauteur d'un mètre environ.

Ses compagnons de travail s'empressèrent autour de lui et le relevèrent. Henri Prévot a été ramené à son domicile, 984, rue de Gand, où M. le docteur Delgrange est venu lui donner des soins.

Le manœuvre de maçon ne porte aucune blessure; il se plaint seulement de douleurs aux reins. Il pourra reprendre son travail dans quelques jours.

— Lundi, vers quatre heures un quart du soir, un petit garçon de cinq ans, Achille Perrine, demeurant chez ses parents, rue de la Blanche-Porte, revenant de l'école, lorsqu'en passant rue d'Alsace, accompagné de sa petite sœur, Louise, âgée de quatre ans, il fut renversé par une automobile. Des passants ont relevé l'enfant et l'auteur involontaire de l'accident fit transporter le petit à l'estaminet Pecqueur où M. le docteur Decherf lui a donné des soins. L'enfant n'a reçu que quelques contusions sans gravité.

— Lundi, vers onze heures et demie, Mme D..., demeurant rue Winoc-Chocqueel, se rendait au marché pour y faire des achats. Elle se trouvait dans la rue du Tilleul, à hauteur de l'église des Pères, lorsque, en voulant traverser la chaussée d'un trottoir à l'autre, elle fut atteinte par le moyeu d'une des roues de la voiture de M. Vandenbrouck, boucher, au Sapin-Vert. Mme D..., fut renversée, et dans sa chute, elle se fit des contusions aux coudes et aux reins.

M. le docteur Vienne passait à ce moment. Il fit transporter la victime de l'accident à la pharmacie Dubois et lui donna des soins

— Lundi, vers onze heures et demie, des ouvriers, au service de M. Buffin, peintre, rue Saint-Jacques, étaient occupés à redresser une échelle dans la rue de Gand, lorsque le tramway arrivant, prit l'échelle en écharpe, la cassant en deux morceaux. Il n'y a heureusement aucun accident de personnes à déplorer.

— Lundi, vers sept heures du soir, Mme Duchaufour, 67 ans, demeurant rue Delobel, passait rue Saint-Jacques. Tout à coup elle s'affaissa, et dans sa chute, sa tête vint heurter le bord du trottoir. Elle s'est fait une plaie à la joue gauche. Des voisins ont lavé la blessure et des agents de police de service ont conduit Mme Duchaufour chez elle.

— Un voiturier, M. Gièregat, 23 ans, au service de Mme veuve Delbecq rue du Tilleul, 167, sortait, mardi matin, de la gare avec un tombereau chargé de 3.500 kilogs de charbon et attelé de deux chevaux. Près de la bascule où il devait faire peser son chargement, M. Gièregat glissa en bas du trottoir et vint buter contre la roue gauche du tombereau. Sans perdre son sang-froid il arrêta immédiatement son attelage. Grâce à cette précaution, la roue ne fit qu'effleurer sa jambe. M. Delbecque, qui demeure à Wattrelos, prévenue, téléphona à la mairie. Une voiture d'ambulance vint chercher le blessé et le conduisit à l'hopital où M. le docteur Catteau lui a donné des soins et prescrit un repos de dix jours. M. Gièregat a la cheville fortement contusionnée.

INCENDIES. — La vaste propriété de M. Masurel, rue du Bois-aux-Francs, est entourée d'une palissade, à laquelle est adossé un hangar mesurant 15 mètres sur 6. Des herbes folles croissent tout le long, que le soleil des jours derniers a desséchées.

Des gamins, en jouant, dimanche vers deux heures, mirent le feu à ces herbes. Les flammes gagnèrent la palissade et bientôt le hangar rempli de fagots fut en feu. C'est un manœuvre de maçon Joseph Malhon et un tisserand, Remi Verleye, qui aperçurent les premiers l'incendie. Ils donnèrent l'alarme chez Masurel, et les pompiers, appelés par téléphone, était sur les lieux quelques minutes plus tard, avec leur matériel. La pompe à vapeur fut mise en batterie. Malgré les torrents d'eau déversés, il ne fut pas possible de rien sauver du hangar dans lequel se trouvaient, avec les fagots, quelques outils de jardinier.

Les pompiers ont quitté les lieux vers trois heures. Les dégâts sont évalués à un millier de francs. Il y a assurance.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi après-midi, dans les dépendances de la maison occupée par M. Emile Cottegnies, voyageur de commerce, rue du Clocher, 31.

Un poêle, placé dans un hangar attenant à la maison d'habitation, avait été allumé dans la matinée de jeudi. Un tas de copeaux avait été déposé à proximité de ce foyer ainsi qu'une corbeille contenant du linge, des draps et des couvertures de lit.

Vers midi, le poêle ayant été abandonné, s'éteignaient lentement, lorsque vers trois heures, un charbon ardent tomba dans le monceau de copeaux et y mit le feu.

Des flammes jaillirent aussitôt. Mme Cottegnies mère, s'en aperçut et donna l'alarme. Des voisins accoururent et, avec quelques seaux d'eau, réussirent à éteindre le feu qui s'était communiqué à la corbeille de linge.

Les pompiers, prévenus par téléphone, se rendirent sur les lieux avec leur matériel, mais n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine francs. Il n'y a pas d'assurance.

VOLS. — Lundi matin, vers neuf heures, Mme Gruard, bouchère, chargeait son garçon boucher, Ernest Host, de porter un morceau de viande chez sa mère, Mme Huart, qui habite rue Motte.

Ernest Host remplit fidèlement sa commission, mais Mme Huart mère, lui remit un billet de cent francs, pour sa fille. Le garçon boucher empocha le billet et n'est pas rentré chez sa patronne. On croit qu'il est passé en Belgique.

— L'ALCOOLISME. — Après avoir touché sa semaine, samedi soir, un tisserand de Mouvaux, Constant Bulteau, agé de 34 ans, avait fait de multiples stations dans les estaminets de Tourcoing. Titubant, il regagnait lentement son domicile, rue de Lille, à Mouvaux.

Vers onze heures et demie, il se trouvait dans la rue de Mouvaux, au Blanc-Seau. Il s'aventura le long de la palissade qui enclot, tout près du canal, la propriété de M. Lepoutre-Six. Constant Bulteau, perdant l'équilibre, glissa le long de la berge et tomba à l'eau.

Aux cris qu'il poussa, un passant, M. Marceau Deltour, 22 ans, teinturier, rue du Labyrinthe, accourut, se dévêtit en hâte, et se jeta dans le canal. M. Deltour parvint à saisir Bulteau et le ramena sur la rive.

Les agents Vanhoecke et Hoocpied transportèrent Constant Bulteau, évanoui, chez M. Victor Lecomte, quai des Canotiers, où des soins lui furent donnés. Deux jeunes gens de Mouvaux, Isidore Lemaire et Alphonse Vaillant, le ramenèrent ensuite à son domicile.

Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activant la sécrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux-mêmes. Leur prix minime de 1 fr.50 la boite et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pilules, les placent au 1er rang des remèdes faciles à prendre. 180

LUMINOL Savon national français p'linge, flanelles, laines, ménage. VICT. VAISSIER.

AVIS Je suis acheteur de fourteaux du pays, m'en faire offre.
COLOMBET, grande ferme normande, rue Carial, 20, Paris